

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2015

RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2883)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 92

présenté par
Mme Mazetier

ARTICLE 6

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* Le dernier alinéa est complété par les deux phrases suivantes : ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.